

Créations Et Innovations Collaboratives De Salariés

La création artistique et l'innovation sont le fruit d'un travail individuel ou collaboratif, pouvant parfois être réalisé au sein de l'entreprise par un ou plusieurs salariés.

JP Karsenty conseille ses clients tant pour la négociation que pour la rédaction des contrats liés aux droits de propriété intellectuelle pouvant exister sur le fruit d'un travail collaboratif.

JP Karsenty assiste et représente ses clients devant la Commission nationale des inventions de salariés (CNIS) et devant les juridictions dans le cadre de contentieux mettant en jeu des questions de propriété et de défense de ces droits de propriété intellectuelle.

Classement Décideurs 2024 :

Brevets : Contentieux – Forte notoriété

Brevets : contentieux pharma, biotechs et sciences de la vie – Forte notoriété

Informatique, software & projets digitaux – Forte notoriété